



Site Internet : www.sommeleuze.be

Octobre 2015

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

<u>Dates ultimes pour communiquer les infos</u>	<u>Dates de parution</u>
6 novembre	20 novembre
4 décembre	18 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité.

Actualité communale

☛ Prochaine séance du Conseil Communal

Le mardi 27 octobre à 20h30

☛ Concert de la Sainte-Cécile

Dimanche 8 novembre à 15h en l'église de Sinsin



Plusieurs chorales vous enchanteront avec un répertoire de variétés.
Les bénéfices seront intégralement reversés au Télévie.
Entrée gratuite.

☛ Concert exceptionnel

Dimanche 22 novembre à 18h

Airs d'opéra au prestigieux Château de Ramezée (Barvaux-Condroz) interprétés par le département vocal européen de l'Imep Namur.

Soirée de gala au profit du Télévie.

Renseignements : Denis Lecarte, Président du Comité Télévie de Somme-Leuze (0476/49.34.29).

☛ Etat civil



Naissances

Noms et prénoms	Lieux	Dates	Parents
GILSON Naélie	Dinant	02-09	Michaël et LONGCHAMP Madeline de Noiseux
VERVLOESEN Elise	Marche	06-09	Frédéric et LOPERFIDO Zéline de Heure
EYNATTEN Alyssia	Marche	07-09	Pascal et DENIL Cynthia de Baillonville
NEMRY Alexandre	Namur	08-09	Nicolas et ROELANTS Catherine de Hogue
HIEK Salomé	Namur	10-09	Damien et PRESIER Anne de Somme-Leuze
THONON NICOLAS Nolan	Namur	15-09	Michaël et Angélique de Hogue
DEMARET Théa	Huy	20-09	Laurent-Jean-Michel et BRISBOIS Anne-Sophie de Somme-Leuze
CLOSE Soline	Dinant	30-09	Olivier et MATERNE Caroline de Sinsin



Mariages

19-09-15 : **MARTINUSSEN Christophe** et **JACOBY Evelyne** de Somme-Leuze

19-09-15 : **LINCHET Michel** et **KHRESTCHIK Ina** de Noiseux

26-09-15 : **GÉNA Eric** et **PETERS Patricia** de Waillet

03-10-15 : **JORAND Fabrice** et **WILLEM Jessica** de Hogue

Décès

10-09-15 : **CORNETTE Thérèse** de Sinsin, âgée de 66 ans

22-09-15 : **DEGRENDELE François** de Hogue, âgé de 84 ans

02-10-15 : **LAFFINEUR Joseph** de Heure, âgé de 87 ans

04-10-15 : **MENJOT Gaston** de Hogue, âgé de 50 ans

☛ Exercices militaires

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Département Génie : du **18 au 19 novembre 2015**.

Description de l'exercice : Reconnaissance et sécurisation de sites : 40 personnes, 6 véhicules à roues.

☛ L'entretien des arbres sur votre propriété

Comme vous avez certainement pu le constater, l'Administration communale met constamment des actions en place afin de garantir au maximum la sécurité, la propreté et l'entretien au sein de nos quartiers. Le Règlement général de police harmonisé détermine d'ailleurs une série de normes à respecter par tous.

Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que d'autres réglementations sont en vigueur (Code Rural, Code civil, CWATUPE...), notamment en ce qui concerne la taille des arbres et les dommages causés suite à un défaut d'entretien de la part du propriétaire.

L'élagage et l'abattage :

L'abattage des arbres remarquables, de ceux situés dans les lotissements ou encore de ceux qui ont plus de trente ans sont soumis à autorisation préalable.

Le Collège communal n'autorise ces abattages que de façon restreinte, limités à une partie de la parcelle concernée et uniquement s'ils sont directement motivés par la nécessité d'implantation d'un bâtiment ou par des considérations de sécurité. Par ailleurs, nous observons parfois que des arbres, pour lesquels nous n'avons pas autorisé l'abattage, sont taillés en dépit du bon sens. Nous vous invitons donc à faire appel à des professionnels pour ce faire.

Pour que l'arbre vive, il faut appliquer quelques règles de base :

- ◆ On profite de la période de dormance de l'arbre : l'hiver.
- ◆ Il ne faut jamais réduire en une seule fois un arbre de plus de 30% du volume de sa couronne. Ôter trop de feuillage asphyxie l'arbre. L'arbre doit conserver un rapport harmonieux entre ses racines nutritives et son feuillage respirant et assurant la photosynthèse.
- ◆ Il faut éviter d'avoir à couper des branches d'un diamètre trop important. L'arbre n'aurait pas les moyens de cicatrifier une plaie d'un grand diamètre. La plaie non recouverte d'une écorce cicatricielle serait la porte ouverte aux maladies, moisissures et champignons.
- ◆ Il faut toujours procéder à des coupes en biais en respectant le collet pour les branches latérales. Pour les branches verticales, la coupe horizontale est également à proscrire. La coupe en biais permet une meilleure évacuation des eaux de pluie.
- ◆ Il faut tailler au-dessus d'un bourgeon tourné vers l'extérieur pour optimiser le placement de la future branche.



Comment déceler la dangerosité des arbres :

Le dépérissement est la première étape de la mort de l'arbre. Un manque de feuillage dans les cimes ou la perte de feuilles avant l'automne indique que votre arbre dépérit. Dans ce cas, deux choix s'offrent à vous : l'élagage de sécurité qui consiste à retirer le bois mort, ou l'abattage de l'arbre avant qu'il ne devienne trop dangereux.

D'autres signes visibles peuvent présumer de la présence d'une maladie ou d'une vulnérabilité des arbres : apparition de champignons (chancre, nodulier noir, chalarose du frêne,...), dommage conséquent lié à l'activité de pic bois, fissure importante présente sur le tronc, arbres restés inclinés par des vents forts, blessures,... En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec Mr François BURNAY, Agent des Eaux et Forêts pour la Commune de Somme-Leuze, au 0479/67.18.08.

La responsabilité du propriétaire :

Pour rappel, tout propriétaire doit agir **en bon père de famille** et prendre les mesures nécessaires si un arbre présente des signes de maladie. Un arbre fragilisé peut en effet présenter un réel danger. Tout **propriétaire négligent** peut être considéré comme **responsable** du préjudice causé par la chute d'un arbre ou de ses branches (art.1384 du Code Civil).

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à prendre contact avec l'Administration communale.
Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

☛ Amnesty International

Aux côtés de la bougie Amnesty, une vignette du Chat de Philippe Geluck pour déclarer "sa flamme" aux droits humains

Le 16 novembre prochain, Amnesty International lancera la traditionnelle vente de ses bougies en faveur des individus en danger en proposant cette année au public l'achat d'un nouveau produit: une vignette autocollante électrostatique à l'effigie du Chat, réalisée par Philippe Geluck.



Avec l'introduction de cette vignette autocollante qui sera vendue pour un montant de 5 euros, l'organisation espère récolter encore davantage de fonds pour mener à bien sa mission de défense et de promotion des droits humains en Belgique et partout dans le monde.

Comme chaque année, le public est appelé à allumer sa bougie le 10 décembre, Journée internationale des Droits de l'Homme, mais également à apposer sa vignette du Chat sur sa fenêtre ou la vitre de sa voiture pour afficher son soutien à la défense des droits humains.

Amnesty International Belgique francophone

Rue Berckmans 9 - 1060 Bruxelles - Tel. : 02/538 81 77. www.amnesty.be

☛ Bien vivre ensemble

Les autorités communales et les services de l'Administration communale recueillent régulièrement des plaintes émanant de la population et relatives à des troubles de voisinage.

Elles ont trait à la divagation d'animaux, au non-respect des limitations de vitesse, au tapage nocturne, à la tonte de pelouses en-dehors des heures autorisées, au dépôt sauvage d'immondices, à des feux près des bâtis, etc.

Le phénomène s'est d'ailleurs amplifié avec la période des vacances, du fait de l'augmentation démographique à cette période (scouts, touristes...) et principalement dans les zones de loisirs.

Nous souhaiterions donc rappeler à tout un chacun la **Charte de Bien Vivre Ensemble**, c'est-à-dire le Règlement général de Police harmonisé adopté par le Conseil communal de Somme-Leuze (le 16/12/2014 pour sa dernière version).

Celui-ci est disponible sur le site Internet communal via <http://www.somme-leuze.be/vie-communale/autres-services-publics/police>

Rappelons que :

Les infractions au dit règlement sont passibles de sanctions administratives.

La personne qui ne respecte pas la Charte, occupant ou propriétaire, sera civilement responsable des dommages qui pourraient en résulter.

Dès lors, nous invitons chacune et chacun d'entre vous à prendre toute mesure nécessaire et suffisante dans l'intérêt de l'ordre, la sécurité et la tranquillité publique à venir.

Valérie LECOMTE,
Bourgmestre.

☛ « Trophée Commune Sportive 2015 »

Samedi 26 Septembre 2015 à Mouscron - SOMME-LEUZE 5^{ème} du PAL

cat. A

Cette année encore, notre Commune a participé au Trophée Commune Sportive. Cette activité vise à faire découvrir gratuitement au public un maximum de disciplines sportives.

Nous tenons cette année à remercier chaleureusement les personnes bénévoles, les comités, les associations et clubs sportifs qui ont soutenu et aidé la Commune :

M. Didier AMEEUW du Comité de la salle de Sinsin pour la marche « Adeps » et le secrétariat ADEPS ;

Mme Vincianne HALLET du Ju-Jitsu Club de Bonsin ;

M. Jean-Marc ROUSSEAU de la RUSG Sinsin ;

M. Jean-Claude COLLIN de l'Entente Sommenoise ;

Mme Chantal CIBOUR du club de Scrabble « Le Nonuple » ;

M. Sébastien GILET du Patro de Sinsin.

Ainsi que tous les habitants et habitantes, amis et familles qui ont participé au « PAL » lors de cette journée sportive. Merci de votre soutien et de votre dynamisme !

Classement Général des Communes :

Catégorie A (-10.000 Habitants) (22 Communes participantes)	
1) Jalhay	1064
2) Sivry-Rance	890
3) Messancy	883
.....	
.....	
11) Somme-Leuze	766

Classement Général Final :

Toutes Catégories (50 communes participantes)	Points
1) Charleroi (cat.C)	1339
2) Ottignies LLN (cat.C)	1190
3) Mouscron (cat.C)	1186
4) Leuze-en-Hainaut (cat.B)	1144
5) Pont-à-Celles (cat.B)	1069
6) Jalhay (cat.A)	1064
24) Somme-Leuze (cat.A)	766

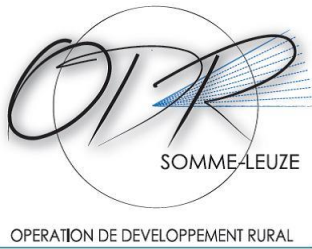
Classement de la participation du public Catégorie A « PAL »

(Programme Activités Locales):

Communes (Province) : Nombre Habitants (chiffres arrêtés au 31/12/2014)	Participations Locales (PAL) :	
1) Bertrix (Luxembourg) /	8550 pers	1330 pers
2) Les Bons Villers (Hainaut) /	9288 pers	1194 pers
3) Oreye (Liège) /	3794 pers	657 pers
4) Messancy (Luxembourg) /	8065 pers	732 pers
5) Somme-Leuze (Namur) /	5284 pers	427 pers

Plus d'informations auprès de Nicolas Chisogne, Service des sports au
086/32.09.02 ou Valérie LECOMTE, Bourgmestre, en charge des sports au
0496/92.88.26

☛ De nouveaux projets pour la Commune !



La Commune de Somme-Leuze vient de voir son 4ème PCDR (Programme Communal de Développement Rural) approuvé par le Gouvernement wallon. Cette reconnaissance lui ouvre la porte à des subventions qui lui ont permis, par le passé, de réaliser de nombreux projets (maison de village de Somme-Leuze, atelier rural, aménagement du cœur d'Heure, création de logements à Baillonville...). Avec ce nouveau programme, élaboré par les habitants et les mandataires, la Commune entend bien relever de nouveaux défis.

En quelques mots, les défis :

- ✓ Un cadre de vie préservé, une convivialité renforcée !
→ En 2025, Somme-Leuze aura conforté la qualité du cadre de vie de ses habitants.



- ✓ Des emplois proches, du bien-être en poche !
→ En 2025, Somme-Leuze aura développé son taux d'emploi local.

- ✓ Des services et associations au rythme de la population.
→ En 2025, Somme-Leuze sera une Commune répondant aux nouveaux besoins de chacun.



- ✓ Un regard éclairé pour une mobilité connectée !
→ En 2025, Somme-Leuze aura développé une mobilité adaptée aux besoins de sa population et à sa sécurité.

L'aventure a commencé en janvier 2012 avec des réunions de consultation dans chaque village. S'en est suivi la mise en place d'une commission locale (CLDR) composée de citoyens bénévoles et de mandataires qui ont travaillé à l'élaboration du dossier pendant un peu plus de 3 ans avec l'aide de la FRW et du bureau d'études Lacasse-Monfort. Outre cette commission, tous les habitants de Somme-Leuze ont pu apporter leur pierre à l'édifice en participant à des réunions thématiques (cœur de village, mobilité, tourisme...). De ces réflexions, 4 défis ont été choisis ainsi qu'une soixantaine de projets à mettre en œuvre dans les dix prochaines années. Le premier projet sera la création d'une maison de village pour Bonsin et Chardeneux : situé à mi-chemin entre les deux villages, un nouveau bâtiment fonctionnel et économe en énergie soutiendra le dynamisme associatif local.

Toute l'actualité de l'ODR est signalée sur www.sommeleuze.be > Vie communale > Projets et Travaux en cours > ODR.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Valérie Lecomte, Bourgmestre en charge du Développement rural, au 0496/92.88.26 ou Julie Hautenaue, Agent administratif en charge du Développement rural.



Le Service Emploi est un **service communal** destiné à vous accompagner en matière d'emploi.

Son objectif est de pouvoir rendre un service de proximité pour les personnes cherchant de l'emploi, voulant s'inscrire à une formation, se réorienter professionnellement, avoir des informations sur un organisme,...

Nous vous proposons:

- un accueil personnalisé;
- une aide administrative;
- des conseils pour la rédaction d'un CV, la lettre de motivation et l'entretien d'embauche;
- un relais entre vous et les différentes instances qui traitent de l'insertion socioprofessionnelle ;
- ...

Ce service est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous l'après-midi.

☛ Suite à une réorganisation du service, vous pouvez, à présent, adresser vos demandes à
Véronique SOIRON au 086/320.903

**Vous pouvez également contacter Valérie LECOMTE, Bourgmestre en charge de l'emploi au
0496/928.826 ou valerie.lecomte@publilink.be**

Les Communes d'Hamois, d'Havelange, de Ciney et de Somme-Leuze, en collaboration avec le Forem et de nombreux partenaires, organisent le salon intitulé :

« 4H pour l'emploi »

Le mardi 27 octobre 2015 de 09h00 à 13h00

A la Salle Polyvalente du CECOCO & Centre Culturel de Ciney.

Cette initiative vous permettra, non seulement de postuler auprès d'employeurs qui recrutent mais aussi de rencontrer des organismes de formation et d'accompagnement, de participer à des animations autour du CV « Vidéo », d'effectuer des tests de langue, du coaching ...

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à consulter le site mis en place à cette occasion :

www.4heurespourleemploi.be

Par ailleurs, si vous souhaitez vous rendre à cette journée et que vous éprouvez des difficultés en termes de mobilité, vous pouvez joindre notre Service Emploi, Madame SOIRON au 086/320.903 afin de trouver ensemble une solution adéquate.



**Découvrez les formations
& les opportunités d'emploi
de votre région !**

Ciney – 27 octobre 2015

Environnement

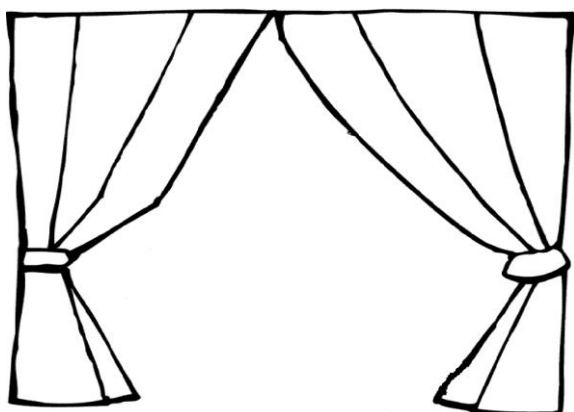
☛ Prochaines collectes (novembre)

Toutes les sections de la Commune	Sacs bleus PMC	3, 17
	Papiers et cartons	26
	Déchets ménagers	2, 9, 16, 23, 30

Petit rappel horaire : sortez vos déchets uniquement avant 6h du matin le jour de collecte ou la veille au soir après 18h.

Ressourcerie Namuroise, service de collecte des encombrants sur appel au 081/260.400.

Culture



Bientôt sur votre Commune :

☛ Ateliers théâtre adultes



Vous avez l'âme un(e) artiste, vous rêvez d'être sur une scène, de jouer des rôles autres que ceux de votre vie quotidienne, d'être applaudi par un grand public... la Commune de Somme-Leuze a la solution.

En collaboration avec la Compagnie Buissonnière, l'Administration communale proposera dès le mois de novembre 2015, un nouvel atelier théâtre destiné aux adultes de 16 à 116 ans.

Quand ? Les mardis de 20h à 22h00 (sauf durant les congés scolaires).

Où ? A la Maison de village d'Heure, Rue de l'Eglise, 14 à Heure.

Combien ? 100 euros (payables en 2x50 euros).

Pour les inscriptions et pour tout renseignement, vous pouvez contacter dès maintenant Julie Hautenaue, Animatrice socio-culturelle au 086/32.02.62 ou Sabine Bleret, Echevine de la Culture, au 0470/24.71.60.

Spectacle final à programmer en 2016 !

Il s'agit d'un projet de longue haleine, une participation assidue est donc souhaitée !

Une collaboration entre l'Administration communale et la Compagnie Buissonnière.

☛ Bibliothèque de Baillonville

Cher lecteur, chère lectrice,

Pour des raisons de réorganisation des bibliothèques, nous vous signalons que la bibliothèque de Baillonville sera définitivement fermée à partir du 1^{er} novembre 2015.

Monsieur HOGGE, bibliothécaire, et Madame ADNET, son assistante, vous accueilleront avec plaisir à la bibliothèque de l'école de Noiseux, le mardi de 13h30 à 17h30.

Les personnes possédant encore des livres de la Bibliothèque de Baillonville pourront les rendre à Noiseux.

Au plaisir de vous y rencontrer,
Sabine BLERET, Echevine de la Culture.



Prochaine halte : le 12/11 devant l'Administration communale de Baillonville, de 17h00 à 18h00.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Julie Hautenaue, Animatrice socio-culturelle au 086/32.02.62 ou via julie.hautenaue@publilink.be ou Sabine Bleret, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.

☛ Galerie Simone Themlin

Simonne Themlin, peintre et poétesse et habitante de Somme-Leuze, vous reçoit chez elle pour une rétrospective chronologique de ses œuvres peintes (environ 50). Simone décrit avec brio le travail à la ferme qui fut son quotidien durant de longues années. Elle désire partager ce travail et la vie de son village avec tout un chacun.



Vous pourrez également admirer quelques œuvres de Simone et entendre sa poésie lors de l'exposition du Cercle historique « Autrefois dans nos villages. Somme-Leuze » qui a lieu du 13 novembre au 15 novembre inclus de 14h00 à 18h00. Vernissage le 13 novembre à partir de 19h00.

Elle vous reçoit tous les jours rue du Tilleul n°12 de 14h00 à 18h00 sur rendez-vous.

Vous pouvez la contacter au 086/32.27.42.



« Autrefois dans nos villages » Somme-Leuze et Somal

Exposition historique

C'est avec grand plaisir que le Cercle historique de la Commune de Somme-Leuze poursuit et clôture son voyage dans l'histoire de nos villages.

Baptisées « *Autrefois dans nos villages...* », ces expositions retracent l'histoire des villages et hameaux de notre Commune.



Les villages de Somme-Leuze et Somal seront mis à l'honneur dans cette nouvelle exposition organisée par le Cercle historique en collaboration avec l'Administration communale et le Centre Culturel de Dinant. C'est à l'aide d'objets anciens, de documents et de photographies que nous voulons vous faire voyager dans une époque que vos grands-parents et parents ont bien connue.

- Un petit ouvrage, réalisé par les membres du Cercle historique, reprenant une série d'articles sur l'histoire des deux villages sera proposé à votre curiosité.
- Une conférence de Noël Van Overschelde «*Quand Somme-Leuze vivait à l'heure du motocross*» vous sera présentée le samedi 14 novembre à 14h30.
- Des poèmes rédigés par Simonne Themlin, poétesse et habitante de Somme-Leuze seront déclamés lors du vernissage de l'exposition. L'artiste exposera également ses œuvres à son domicile rue du Tilleul, 12 à Somme-Leuze durant tout le week-end de 14h00 à 18h00.
- Le samedi 14 novembre à 16h00 et le dimanche 15 novembre à 15h00, une mise en scène reproduisant un mini-crochet radiophonique INR sur Somme-Leuze datant des années 1950 vous sera dévoilée, entre autres, par Joseph Cariaux de Somme-Leuze.

L'exposition se déroulera le 14/11/2015 et le 15/11/2015 de 14h00 à 18h00

À la Maison de village Joseph Burette à Somme-Leuze

Vernissage : le 13/11/2015 à 19h30. Ouverture dès 19h00.

Entrée gratuite. Invitation à tous et toutes !

Une organisation du Cercle historique avec le soutien de l'Administration communale et du Centre culturel régional de Dinant.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Julie Hautenaue, Animatrice socio-culturelle au 086/32.02.62, André Van Overschelde, Responsable du Cercle historique, au 084/32.15.36 ou Sabine BLERET, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.



☛ Vous aimez lire, et voulez faire partager ce goût de la lecture aux jeunes enfants, Alors, rejoignez-nous !

« Lis-nous une histoire ! », c'est la rencontre de lecteurs, lectrices qui ont choisi de transmettre le goût du livre et le plaisir de lire aux tout-petits à l'école maternelle, dans nos écoles de Somme-Leuze.

Pour tout renseignement sur nos activités-lecture,
contactez Sabine Henin au 0495/640 923.

☛ Tea Time

Tables de conversations en anglais, français et néerlandais.

Anglais : le jeudi soir de 18h30 à 19h30 et le samedi matin de 11h à midi.

Request for reinforcements ! : Le jeudi soir, ils sont beaucoup à vouloir améliorer leur anglais mais nous sommes deux ou trois anglophones. Alors y a-t-il encore des "native English speakers" dans la Commune ?

Français : le mardi soir de 19h30 à 20h30.

Néerlandais: le jeudi soir de 19h45 à 21h.

Renseignements par mail à david.gorey@skynet.be ou par sms au 0478/887929.

Loisirs

☛ Souper d'automne de l'école de Somme-Leuze

Le samedi 21 novembre 2015 dès 18h00

à la salle Joseph Burette, Rue du Pays du Roi à 5377 Somme-Leuze

Informations et réservations à l'école - 086/32.27.22.



Maison des aînés Nos Mohon
Agenda des activités de novembre 2015

Mercredi 04	• Quizz
Jeudi 05	• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 suivie d'une séance de gymnastique relaxante (Julien) 🐿
Vendredi 06	• Piscine (16h15) au départ de Noisieux ou 16h30 à Marche
Mercredi 11	• Féié : Jour de l'Armistice
Jeudi 12	• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 suivie d'une séance de gymnastique relaxante (Julien) 🐿 • Activités ludiques et conversation (Marie-Antoinette) 🎲
Vendredi 13	• Piscine (16h15) au départ de Noisieux ou 16h30 à Marche
Mercredi 18	• Atelier bricolage autour de la laine
Jeudi 19	• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 suivie d'une séance de gymnastique relaxante (Julien) 🐿 • Activités ludiques et conversation (Marie-Antoinette) 🎲
Vendredi 20	• Piscine (16h15) au départ de Noisieux ou 16h30 à Marche
Mercredi 25	• Confection de truffes au chocolat
Jeudi 26	• Marche au départ de la maison des aînés à 14h00 suivie d'une séance de gymnastique relaxante (Julien) 🐿 • Activités ludiques et conversation (Marie-Antoinette) 🎲
Vendredi 27	• Piscine (16h15) au départ de Noisieux ou 16h30 à Marche

Coordonnées des animateurs bénévoles des mercredis, jeudis et vendredis :

Michèle : 0475/51.04.70 - Julien : 0474/63.12.46 - Marie-Antoinette : 0486/12.25.05.

La maison des aînés se situe rue de l'École, 12, 5377 Noisieux (tél. 086/40.18.44).

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Laetitia ANCION (086/32.31.73), laetitia.ancion@publilink.be.

🐿 Jujutsu Club Bonsin

« Seiryoku-Zenyo » et « Jita-Kyoei »

« Utiliser l'énergie avec efficacité » et « entraide et prospérité mutuelles »

Venez découvrir le WA-JUTSU !

Les mercredis de 19h à 20h pour les enfants,

de 20h à 21h30 pour les adultes.

Ecole communale de Bonsin.

Cours encadrés par Emanuel Meunier, ceinture violette et Corentin Martens, ceinture noire - 2^{ème} stade des valeurs - 084/21.46.69.

☛ Bonsin - Kermesse 2015

VENDREDI 6/11 :

- 21h - 1h : Soirée SONO DAX
- 1h - 2h30 : DEM'S

SAMEDI 7/11 :

- 14h : ouverture du chapiteau : Jeux du clou, Kicker, jeux de cartes.....
- 21h : Soirée 80-90 : DISCO NIGHT (1 dîner offert au plus beau déguisement)

DIMANCHE 8/11 :

- 12h : Dîner
Menu : Rôti de dindonneau (sauce Boursin ou aïelles)
Salade
Frites
Dessert
Prix : Adultes : 14 € - Enfants : 7 €
- 16h30 : Arrivée de Saint Nicolas

FETES FORAINES - FRITURE DURANT TOUT LE WEEK-END.

Le comité des Fêtes.

☛ Dates à retenir

24 octobre : Domaine de Chevetogne : Nuit du Feu des abonnés. Rens. : 083/68.72.11.

7 novembre : Noiseux : Dès 19h : Soirée Country. Bar et petite restauration. Entrée : 6€. Info et réservations : 0475/60.58.08.

8 novembre : Baillonville : à partir de 14h : Thé dansant - Renseignements : 086/32.31.98.

10 novembre : Cérémonie patriotique : Circuit Flambeau sacré.

13h : Devant l'église de Waillet, 13h15 : Stèle église de Hogne, 13h30 : Monument à Sinsin, 13h45 : Stèles porche église de Nettinne, 14h : Stèle devant l'église de Heure, 14h15 : Monument « Calvaire » à Baillonville, 14h30 : Monuments ancien cimetière de Noiseux, 15h : Monument école de Bonsin, 15h15 : Monument église de Somme-Leuze et verre de l'amitié à l'école.

11 novembre : Baillonville : Cérémonies de l'Armistice 1918.

11h : Messe - 11h45 : Cérémonie patriotique au monument « Le Calvaire » puis verre de l'amitié à la salle Le Rabet.

21 novembre : Nettinne : Venue de Saint Nicolas (à 18h) et Souper raclette (à 19h30).

Prix adultes: 15€. Prix enfants: 7€.

Réservation souhaitée auprès de Wendy Artan au 0476/97 84 20 avant le mercredi 18 novembre.

27 novembre : Sinsin : 19h : Souper « boulettes » - RUSG Sinsin.

Editeur responsable : Valérie Lecomte, Bourgmestre, Administration Communale,
rue du Centre, 1 à 5377 Baillonville.

